

Conseil de Quartier le compte-rendu

Revaion

Réunion du mercredi 14 mars 2018 – Local Porte-Joie



Raymond Meissner,
coprésident habitant



Catherine AURELE,
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

Échanges avec le policier municipal

• **Portejoie** : l'éclairage est insuffisant au niveau des passages piétons en particulier l'hiver ou bien se déclencherait trop tardivement dans la journée. Les conseillers de quartier souhaiteraient savoir si l'éclairage peut être mis en place dès 17h. Le service espaces publics sera interrogé sur cette question.

• **Square Brassens** : des riverains demandent quelles actions la police a mis en place suite aux signalements de regroupements de personnes. Le policier municipal indique qu'une centaine de passages a eu lieu sur initiative des agents. À chaque fois, les équipages ont constaté que les lieux étaient propres et qu'il n'y avait aucune nuisance. Le conseil de quartier demande si une caméra peut être posée aux abords du parc. Le policier municipal répond que la question sera transmise au centre de supervision urbaine. Des conseillers de quartier évoquent des cambriolages qui auraient eu lieu récemment. Le policier municipal répond qu'il y a eu une augmentation des cambriolages au niveau départemental. Les polices municipales et nationales sont particulièrement vigilantes par rapport à cette problématique. Le policier précise que les flagrants délits sont rares mais évoque des contrôles systématiques sur les personnes qui font preuve de comportements suspects aux abords des propriétés.

• **Abords du bureau de tabac rue du 11 novembre** : des voitures sont régulièrement

garées en double file. L'agent demande aux habitants d'appeler la police municipale lorsque les faits surviennent.

• **Route de Lyon et Rue Aristide Briand** : les conseillers de quartier se plaignent que des camions traversent Saint-Priest. Le policier évoque des contrôles fréquents en particulier vers l'espace Mosaïque qui permettent de vérifier que le conducteur dispose bien d'un bon de livraison. Il évoque la législation peu rédhibitoire qui prévoit simplement une amende de 22 euros en cas d'infraction.

• **Avenue Jean Jaurès** : une conseillère de quartier indique que de nombreux véhicules shuntent par la rue de Verdun au lieu de passer par l'avenue Allende pour éviter les feux et ceci avec des vitesses excessives. Les conseillers de quartier demandent que la signalétique soit renforcée en début de zone 30. Le policier indique que ces questions seront transmises au service voirie.

• **Vers la résidence Lopofa** : des voitures seraient garées sur les trottoirs et les riverains constateraient du stationnement anarchique. Les conseillers demandent la mise en place de signalisation ou d'aménagements même temporaires.

• **Rue Michelet** : le stop devant la maison de quartier Diderot n'est pas respecté.

• **Carrefour Anatole France/Rue Diderot (vers l'ancienne ferme)** : le croisement est dangereux.

Les conseillers de quartier demandent des comptages de véhicules et la pose de radars pédagogiques dans le secteur, même s'ils constatent que le radar fixe sur la rue Gambetta fait ralentir les automobilistes qui accélèrent ensuite.

• **Amazon** : des files de camions créent des bouchons très importants et des situations dangereuses. Le policier indique que les équipages sont très attentifs à cette situation et précise qu'Amazon a augmenté la plage de livraisons dédiée de 5min à 2h. Si la police constate du stationnement dangereux ou sur piste cyclable, les livreurs sont automatiquement verbalisés.

• **Avenue Jaurès** : un conseiller de quartier indique avoir remarqué que des personnes avaient laissé des tas de feuilles sur les trottoirs qui lors des grands vents se sont

répandues sur la voirie ce qui est dangereux. L'agent répond qu'aucun arrêté n'autorise ces pratiques et invite les personnes à contacter la police lorsque les faits se produisent.

Point dossier Revaion historique et Revaion Temps Modernes : aménagement du chemin des Carres, Pédibus, projet de collège, maison intergénérationnelle, commerces

Concernant le chemin des Carres, les conseillers de quartier ont mis en place un groupe de travail pour contribuer à la réflexion de la Ville quant à son aménagement en liaison modes doux. La Ville indique que pour l'instant, aucun travaux n'est prévu sur ce chemin car il paraît préférable d'attendre le projet du collège pour créer une vraie sente qui relierait le Revaion historique. L'établissement ouvrira à la rentrée 2020 et des modulaires seront installés à côté du collège pour préfigurer le futur groupe scolaire. Concernant, la résidence intergénérationnelle, la Ville précise qu'il s'agit d'un projet porté par la Ville, la Métropole et Est Métropole Habitat. Trois équipes d'architectes ont présenté leurs propositions et le positionnement de l'équipement et le fonctionnement du volet services doivent encore être retravaillés dans la perspective de la mise en place d'une conciergerie. Les conseillers de quartier seront tenus informés de l'avancée de la réflexion. En ce qui concerne les commerces, une cellule de 150 m² environ est prévue pour de l'alimentaire de proximité. Le local n'est pas encore construit. La Ville recherche actuellement une enseigne qui souhaiterait s'installer et un premier contact a été établi avec des postulants.

Pour le stationnement, une réflexion est menée avec la Métropole pour la mise en place de stationnements provisoires le long du chemin de Revaion et la Ville travaille sur la création d'un parking public à proximité des immeubles.

Les conseillers de quartier souhaitent pouvoir être régulièrement informés de tous ces projets et de la prospective scolaire. Ils regrettent que l'aménagement du chemin des carres soit repoussé à la construction du collège ; Cela pourrait remettre en question la mise en place d'un pédibus à plus court terme. Les conseillers souhaitent aussi

avoir une vision sur le déroulé des travaux et notamment sur l'aménagement du chemin de Revaion tant du point de vue de la sécurisation des cheminements piétons que du stationnement.

➤ Point Action droits et responsabilités au Collège Gérard Philipe

Cette action est mise en place depuis deux ans dans l'établissement. Elle s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance et consiste en l'intervention en **binôme d'un conseiller de quartier et d'un juriste** de l'association « Le Mas infos, droits victimes de Saint-Priest », sur les questions de civisme, de justice, de responsabilité des mineurs et d'engagement citoyen. Les dernières interventions ont eu lieu la semaine du 26 février et les conseillers de quartier souhaitent qu'un bilan soit fait avec la direction du Collège notamment pour permettre une implication plus forte des enseignants. Tous les conseillers de quartier qui y ont participé souhaitent qu'elle soit pérennisée.

➤ Mise en place du projet « animations hors des murs » à destination des jeunes, secteur Porte Joie

La programmation des animations est en cours de construction. Le secteur de Porte Joie est « rattaché » au pôle zodiac qui se situe sur le quartier de Beauséjour donc pas tout à fait à proximité. C'est pourquoi la mise en place d'animations « hors les murs » peut être pertinente en particulier pour les adolescents.

➤ Retour sur la fête des lumières et perspectives 2018

Cette édition de la fête des lumières a été une belle réussite et de nombreuses familles ont répondu présentes.

➤ Déplacements urbains : avancée de la ligne 62, nouveau tracé du C25, actualité concernant les modes doux

Monsieur le Maire a indiqué lors de la dernière réunion publique sur le triangle de Revaion qu'il siège désormais au comité syndical du Sytral et pourra à ce titre faire avancer les dossiers qui concernent la desserte de la Ville.

➤ Point vie quotidienne et propreté, calendrier de la collecte des ordures ménagères

Avenue Jaurès : Les conseillers de quartier souhaitent alerter la Ville sur l'insalubrité à proximité des chantiers qui génèrent de nombreux déchets (polystyrène) qui se répandent sur les voiries.

Rue Salvador Allende : Les conseillers de quartier indiquent que les trottoirs sont très sales à cause des déjections canines en particulier.

Les riverains déplorent aussi que de nombreux déchets soient déposés au pied des silos à verre et demandent si la mise en place de silos « enterrés » ne serait pas une bonne solution pour éviter cela ou bien l'installation de panneau interdisant les dépôts sauvages.

➤ Rappel des règles d'urbanisme, modification des façades, peintures, modifications clôtures et murets

La Ville rappelle que deux documents s'appliquent à savoir le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat et le code de l'urbanisme. Le service urbanisme est le service compétent pour accueillir les personnes qui auraient des questions sur ces sujets. Concernant les peintures, il n'y a pas de « nuancier » propre à Saint-Priest, une certaine neutralité est néanmoins préférable.

➤ Point jardins de poche dans le quartier et animations collectives

Rue Michelet : Les conseillères de quartier qui entretiennent les jardins de poche souhaitent réduire la voilure car l'entretien de tous les pieds d'arbres est difficile. Elles demandent la remise en place des panneaux manquants rue du Professeur Roux et rue Michelet et que certains panneaux soient enlevés.

➤ Informations mairie :

> Événements 50 ans de Bel Air

La Ville et les partenaires proposeront de nombreuses animations entre mars et septembre pour fêter cet anniversaire et faire connaître le quartier à tous les habitants voire au-delà. Les habitants qui souhaitent s'investir dans le projet peuvent prendre contact à l'adresse 50ansbelair@mairie-saint-priest.fr

> Plan nature

La Ville évoque le plan nature composé de 15 actions concrètes permettant de promouvoir la nature, d'encourager la production vivrière en ville et de préserver la biodiversité.

Ce projet a été présenté lors de la rencontre annuelle des conseils de quartier. Dans ce cadre, la Ville va réaliser en partenariat avec les conseils de quartier, une carte verte permettant de recenser notamment les espaces de nature, les sites remarquables, les sentiers.

> Activités de la maison du vélo

Des animations sont prévues les samedis 12 mai et 9 juin dans tous les quartiers avant l'ouverture de la maison du vélo.

> Retour sur la réunion parc Nelson Mandela

Dans le cadre de l'aménagement du Parc Nelson Mandela dont les travaux démarreront cet automne, un verger municipal participatif composé de 25 arbres sera planté. La Ville recherche des volontaires afin de former une section locale de l'association des croqueurs de pommes, afin d'entretenir ces arbres fruitiers. Les personnes intéressées peuvent contacter dès à présent la mission développement durable de la Ville au 0472234830

? TOUR DE TABLE, QUESTIONS NOUVELLES

> **Pointe de l'avenue Pompidou/Jaurès** : une conseillère de quartier indique qu'une sente piétonne a été aménagée or à proximité des jeux (trampoline) un espace n'est pas du tout entretenu et serait plein de boue. Quel est son devenir ?

> **Avenue Jean Jaurès** : une conseillère de quartier évoque un massif qui manquera vers le feu tricolore. Un conseiller de quartier demande ce qui sera construit sur le terrain en face du restaurant l'Atelier.

> **Angle avenue Jaurès/route de Lyon** : la piste cyclable semble démarrer au début du trottoir et cela pose des questions pour les véhicules qui sortent de l'Atelier, où la piste cyclable n'est pas tracée. Quelle est le partage des responsabilités en cas d'accident? La question sera transmise au service voirie de la Ville.

> **Route de Lyon** : un riverain indique que ce secteur est peu entretenu.

> **Chemin de Revaion** : une habitante indique qu'il y a trop de circulation.

> **Maison de retraite du château** : une conseillère de quartier indique qu'il manque des places permettant de déposer une personne à mobilité réduite à proximité de la résidence.

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Revaion » c'est...

26 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) : BERNASCONI C., BOURELLY D., BOURGEOIS S., CHTOUKI R., CUENOT F., **DAMET E., DELHAY G., ECCIDIO E., EYNARD C., EYNARD M., FARHANE S., GUBIAN W., GUERIN A., KURBAN R., LAVAL C., LECERF P., LOMBARD N., MEISSNER R., PEY-RAVIER R., RATIER A., SCHERER G., VARIGNIER A., VELLA A.-M., VIRET F., ZAMPIERI A., ZENINA M.**

